

# Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire 2020 de Twelve Grimmauld Place

Le 20 septembre 2020

*Membres présents* : Thierry Boisseau, Marie Brun, Claire Hales Jensen, Ophélie Michel, Baptiste Puhl, Mélissa Ruesche, Alana Sole, Marine Zickenheiner

*Membres représentés* : Francine Gesquière donne procuration à Baptiste Puhl, Alan Garcia donne procuration à Ophélie Michel, Yoann Malinge donne procuration à Baptiste Puhl. Laura Boyer donne procuration à Alana Sole.

*Membres excusés* : Rémi Le Bihan

*Membres non-excusés* : Alison Basset, Roman Maxor, Mickaël Gallet, Lauranne Lantrade, Loïc Hien, Jakez Peronne, Morgane Roulland, Nicolas Morant, Virginie Abdou, Margot Brun, Anthony Opsomer, Lucas Fleury, Marc Silagy, Maude Gillet, Flora Galle, Julia Personne, Isabelle Rakhmanoff.



## ORDRE DU JOUR

<b>I. ACCUEIL ET MOT DU PRÉSIDENT</b>	<b>2</b>
<b>II. APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b>	<b>2</b>
<b>III. BILAN DE L'ANNÉE 2019-2020</b>	<b>3</b>
A. Bilan financier	3
B. Bilan moral	4
<b>IV. PROJETS POUR L'ANNÉE 2020-2021</b>	<b>9</b>
A. Événements IRL	9
B. Rencontres Harry Potter	9
C. Produits dérivés	9
D. Escape Game	9
E. Communication sur les réseaux sociaux	10
F. Accessibilité du site internet « Poudlard12 »	10
G. Charte fandom	10
H. Référencement de Poudlard12	10
<b>V. MODIFICATION DU RÈGLEMENT</b>	<b>11</b>
<b>VI. RENOUVELLEMENT DU BUREAU ET DES COMMISSIONS</b>	<b>14</b>
A. Renouvellement du bureau	14
B. Renouvellement des commissions	14
<b>VII. QUESTIONS DIVERSES</b>	<b>14</b>



Le 20 septembre 2020, les membres de l'association Twelve Grimmauld Place se sont réunis via une réunion Skype en assemblée générale ordinaire sur convocation du bureau datée du 20 août 2020.

L'assemblée est présidée par M. Baptiste PUHL, président de l'association. Il est assisté d'une secrétaire de séance, Mme Ophélie MICHEL, secrétaire de l'association.

*La séance est ouverte à 15h30.*

## **I. ACCUEIL ET MOT DU PRÉSIDENT**

Baptiste PUHL, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée. Il indique l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente ;
- Bilan de l'année 2019-2020 ;
- Projets pour l'année 2020-2021 ;
- Modification du règlement ;
- Vote de renouvellement du bureau et des commissions ;
- Questions diverses.

## **II. APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Le précédent compte rendu d'assemblée générale est approuvé par l'assemblée à l'unanimité des voix.

### III. BILAN DE L'ANNÉE 2019-2020

#### A. Bilan financier

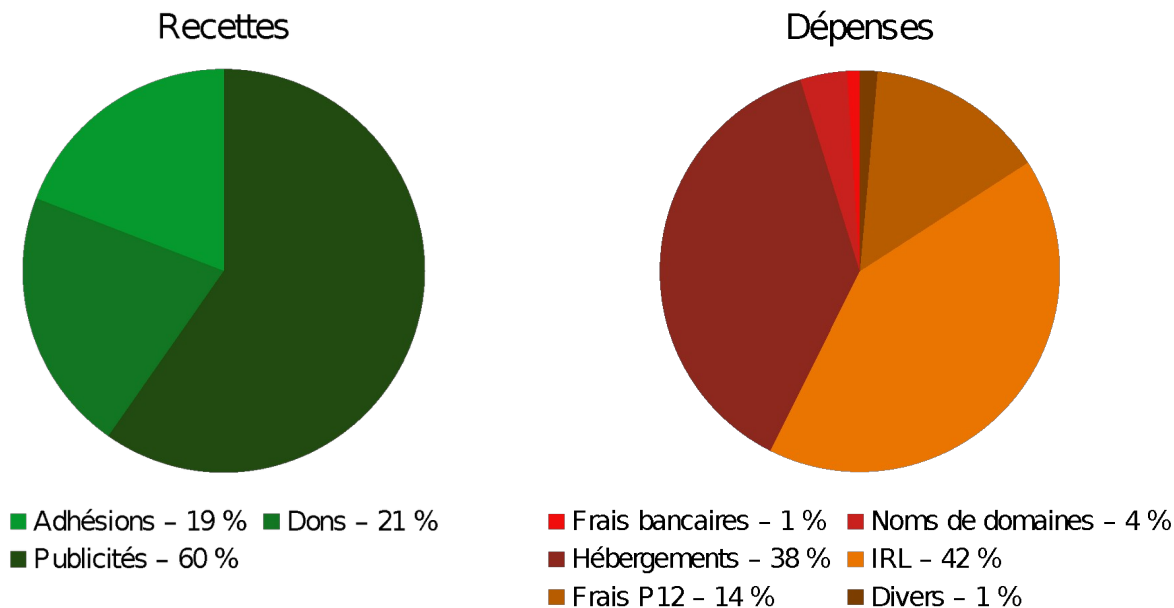
Le bilan financier 2018-2019 avait été établi le 22/09/2019 avec un solde de 2424€.

Opérations		Recettes	Dépenses	Total
Adhésions		145,00 €	0,00 €	145,00 €
Dons		160,00 €	0,00 €	160,00 €
Publicité Google Adsense		452,66 €	0,00 €	452,66 €
Frais de gestion du compte bancaire		0,00 €	-10,00 €	-10,00 €
Sites web	Serveurs dédiés OVH ( <i>Dobby, Kreattur</i> )	0,00 €	-298,52 €	-298,52 €
	Hébergement O2Switch	0,00 €	-72,00 €	-72,00 €
	4 noms de domaine <i>poudlard12 : .com .fr .be</i> <i>twelvegrimmauldplace : .fr</i>	0,00 €	-37,16 €	-37,16 €
Rencontres IRL		0,00 €	-100,00 €	-100,00 €
Évènements IRL		0,00 €	-306,64 €	-306,64 €
Frais Poudlard12		0,00 €	-141,80 €	-141,80 €
Frais divers		0,00 €	-14,00 €	-14,00 €
<b>Sous-totaux</b>		<b>757,66 €</b>	<b>-980,12 €</b>	<b>-222,46 €</b>
Trésorerie				2424,00 €
<b>Total au 20/09/2020 :</b>				<b>2201,54 €</b>

Les recettes sont stables. La baisse des revenus publicitaires est compensée par l'augmentation des adhésions et des dons.

Côté dépenses, le changement de l'infrastructure technique entraîne une diminution des frais d'hébergement des sites web : sur une année, au lieu de dépenser 532€80 pour le serveur Dobby, nous dépenserons désormais 216€ pour le nouvel hébergement o2switch et le petit serveur Kreattur.

Cependant, nous avons davantage dépensés pour des cadeaux sur Poudlard12, ainsi que les rencontres et évènements IRL, en particulier l'évènement des « 20 balais de la Gazette du Sorcier ».



## B. Bilan moral

Durant ce mandat, l'association s'est concentrée sur le développement et la mise en place de divers projets IG et IRL en continuité avec les projets initiés lors du précédent mandat. 30 membres ont rejoint l'association au fil de l'année.

### Lutte contre le harcèlement

Une campagne contre le harcèlement a été développée et relayée sur Poudlard12. Visant à mettre en garde et protéger les membres, notamment mineurs, de la communauté, ces points d'action furent :

- La suppression des sujets "trombinoscopes" sur Poudlard12.
- Une mise en garde auprès du Conseil d'Administration sur le document « Identité IRL » du groupe Facebook « Poudlard12 ».
- La diffusion de messages de prévention à l'attention des membres.
- La diffusion d'un communiqué officiel contre le harcèlement sur le site de l'association.
- L'introduction auprès de l'architecture de Poudlard12 d'un projet visant à apporter davantage de prévention et de sécurité dans certains modules du site, comme la volière.

Cette lutte devra perdurer durant les prochains mandats pour continuer à sensibiliser tout à chacun et protéger les membres de la communauté.

## **Bloqueurs de publicité**

Les publicités placées sur Poudlard12 sont l'une des sources principales de financement de l'association et par extension du site. Devant le nombre croissant de membres utilisant un bloqueur de publicités, l'association a proposé, à l'occasion des 15 ans de Poudlard12, un concours. Ce dernier invitait les membres de la communauté à désactiver leur bloqueur de publicité en échange d'une récompense. Ce concours a bien fonctionné au niveau des participations, mais il n'est pas possible d'en connaître l'impact sur le long terme et les revenus supplémentaires générés. La période d'anniversaire du site est en effet historiquement une période où l'affluence sur le site est plus grande, ce qui fausse les calculs et analyses. Nous espérons que les participantes et participants continueront de désactiver leur bloqueur de publicités.

Ce concours s'inscrit dans une stratégie plus large, qui débouchera sur de nouveaux projets dans les prochains mois. Un tutoriel expliquant comment désactiver son bloqueur de publicités est en cours de rédaction pour le site. Et l'association se penche actuellement sur la création d'images humoristiques incitant les membres à désactiver leur bloqueur, qui apparaîtront à l'emplacement des publicités cachées par les bloqueurs sur le site.

## **Accentuation de la présence de l'association Twelve Grimmauld Place**

Ce mandat a été l'occasion d'accentuer la présence de l'association sur Poudlard12 et les réseaux sociaux afférents, via :

- La création d'un powerpoint, simplifiant la présentation de l'association et de ses rôles.
- La publication d'un nouveau bureau dans la section « Grande Salle » de Poudlard12.
- La mise en place de grades spécifiques pour le bureau de l'association et le responsable du Magenmagot sur Poudlard12.
- Un ensemble de posts relayés sur les réseaux sociaux de Poudlard12.

Cette présence de l'association devra être intensifiée sur le prochain mandat. Différents projets sont à l'étude, comme la mise en place d'avatars ou de signatures communes pour les membres de l'association.

## **Refonte du rôle du bureau de Twelve Grimmauld Place**

Une grande réflexion a été réalisée pour redéfinir le rôle du bureau Twelve Grimmauld Place, son lien avec Poudlard12, et plus particulièrement avec le Conseil d'Administration.

Ainsi, le bureau de l'association forme désormais un « conseil de surveillance » du site et de sa direction. Tout au long de son mandat, le bureau de l'association aura ainsi comme missions supplémentaires :

- De conseiller la direction quand elle en a besoin.
- De superviser le recrutement du dirigeant de l'équipe du personnel lorsque ce dernier quitte ses fonctions sans nommer de successeur et d'assurer la transmission des accès à la personne nommée.
- D'interroger la direction sur des points clefs en fonction des besoins.
- D'effectuer des points réguliers avec la direction concernant la gestion du site.

Cela implique, pour des raisons de transparence et afin d'éviter tout conflit d'intérêts, que les membres du bureau de l'association ne peuvent pas avoir de poste au sein de la direction du site.

Le bureau de l'association ne détiendra pas d'accès permanent d'administration sur le site, mais pourra y avoir accès grâce au concours de l'administrateur système à la demande ou en cas de besoin. Une note technique sera rédigée en ce sens pour permettre aux futurs administrateurs système d'effectuer ces modifications.

### **Refonte du rôle du Magenmagot**

Une grande réflexion a été réalisée pour redéfinir le rôle Magenmagot, ses champs d'application et son fonctionnement. Ainsi, il a été décidé, en accord avec la direction de Poudlard12, que le Magenmagot est désormais chargé :

- d'analyser et de juger les infractions IRL au règlement de Poudlard12.
- d'analyser et de juger les réclamations et contestations de sanctions ou de décisions prises à l'encontre d'un membre par la direction de Poudlard12.

Toujours placé sous la responsabilité d'un ou plusieurs responsables, le Magenmagot peut être saisi par n'importe quel membre du site, pour un fait qui le concerne directement ou non. Il peut également s'auto-saisir, sur demande du responsable et/ou des membres du panel.

Chaque fois qu'il est saisi, le Magenmagot ouvre une affaire, qui se déroule de la manière suivante :

- Composition du jury (7 jours max.)

Le responsable tire au sort 5 membres du panel pour constituer le jury de l'affaire. Il vérifie, pour chaque membre, s'il est apte à juger l'affaire ou si des liens de promiscuité avec l'une ou l'autre des parties amènent à le remplacer par un autre membre du panel. Un jury de 5 membres doit pouvoir être formé à l'issue de cette phase.

- Enquête (7 jours)

Le responsable contacte, par mail, les différentes parties de l'affaire, afin de récolter leurs témoignages, versions et preuves. Si après 7 jours, aucune réponse n'est reçue par mail, le responsable contacte la partie concernée par mp sur Poudlard12. Si après 7 autres jours, aucune réponse n'est reçue, l'affaire est discutée sans les informations de la partie concernée.

*Preuves acceptées* : Tout screen de moins de 5 ans. Il peut s'agir à la fois de screen issus du site ou de l'extérieur du site. À noter qu'une preuve pourra être acceptée et utilisée dans le cadre de plusieurs affaires.

- Analyse (10 jours)

Le jury analyse les preuves reçues. Il interroge au besoin les parties pour éclaircir des points, via le responsable. Les échanges sont détenus dans un document type Google doc, dont seul le responsable a les accès en écriture, les membres du Magenmagot ayant accès en lecture.

- **Rendu du verdict (3 jours max.)**

Le jury rend son verdict au responsable, qui le communique aux parties et, le lendemain, l'annonce officiellement sur le sujet dédié. Ni les échanges, ni le compte rendu ne sont rendus publics, seulement la décision. Le responsable demande ensuite l'application des sanctions.

Le Magenmagot peut prendre des sanctions liées au site (retenue, rétrogradation, bannissement temporaire ou définitif) et aux plateformes placées sous la supervision de l'association (bannissement des groupes Facebook, de l'association si il en est membre, de l'ensemble des sites gérés par l'association, etc.).

### **Refonte des pôles de Twelve Grimmauld Place**

Il a été décidé que trois anciens pôles de l'association, « Partenariat », « Réseaux Sociaux » et « Rencontres IRL », seraient fusionnés en un nouveau pôle « Relations Moldues ». Il travaillera en lien et apportera son aide à l'équipe « Relations Moldues » de Poudlard12, afin de développer un plan et une stratégie de communication sur les réseaux sociaux afférents, afin de davantage faire connaître et croître la communauté.

### **Journées Harry Potter**

Une rencontre officielle a été organisée sur la durée du mandat :

- Le WHP de Toulon s'est déroulé du 30 au 31 décembre 2019 à Toulon, organisé par Victoire Williams et Grace Asselhoven. L'événement a compté 17 participants sur les deux jours. Un compte rendu est disponible sur le site de Poudlard12. Les retours des participants ont été très positifs. Une aide de l'association de 100€ a été octroyée à l'occasion de cet événement.

L'assemblée note qu'il y a de moins en moins de Journées Harry Potter organisées et indique une certaine appréhension sur la continuité de tels projets. Des rencontres plus locales peuvent être envisagées tout en respectant les directives gouvernementales et sanitaires suite à la crise du COVID-19.

Une boîte outils à destination des organisateurs d'événement ou de JHP est en cours d'élaboration. Elle contiendra une série de conseils, propositions d'activités et de jeux pouvant servir de base ou de support.

### **Événements IRL**

L'association a été sollicitée pour participer à un événement, organisé par la médiathèque Luce Courville de Nantes, à l'occasion de sa réouverture. Il s'agissait initialement d'animer une journée d'inauguration le dimanche 1er mars 2020. En septembre 2019, nous avons répondu favorablement, en proposant une liste d'activités. Après une relance de notre part, ils nous informent qu'ils ont modifié leur projet et souhaitent faire 2 ateliers autour d'Harry Potter, durant les vacances scolaires (Nantes : du 15 février au 1er mars), en après-midi : mardi 18 et jeudi 27 février. L'évolution du projet est devenue incompatible avec l'emploi du temps des membres de l'association et nous avons dû décliner la proposition.

À l'occasion de la nuit des livres Harry Potter 2020, des partenariats étaient envisagés avec différentes librairies, mais n'ont pas pu aboutir.



L'association s'est rendue le 12 septembre 2020 à l'anniversaire de son partenaire « La Gazette du Sorcier » à l'occasion des « 20 balais de la Gazette ». Cet événement ayant réuni 600 personnes sur la journée et la soirée a été l'occasion de proposer un stand Poudlard12. Des animations ont été proposées tout au long de la journée sur le stand, autour du thème « 7 épreuves à relever pour découvrir Poudlard12 ». Un concours a également été organisé en amont de l'événement pour faire gagner deux places via la page Facebook « Poudlard12 » et relayé via la page Instagram de Poudlard12. Grace Asselhoven a eu la possibilité de participer à une table ronde portant sur « le Monde Magique d'internet » auprès d'autres intervenants partenaires. Cet événement a permis de renforcer la visibilité de Poudlard12 auprès de la communauté Harry Potter et les retours des participants ont été très positifs.

Le partenariat avec l'association Mible Mibus, qui organise le jeu grandeur nature « L'école des Mibus », continu. Ce partenariat inclut notamment le partage de leur événement sur les réseaux sociaux. L'événement ayant été reprogrammé en mars 2021, suite à la crise sanitaire, l'accord de partenariat est toujours actif et pourra être développé avec le partenaire.

### **Pôle Administrateur Système**

L'association héberge non seulement Poudlard12 et le chat IRC, mais également d'autres sites, comme quidditch.fr ou La Gazette du Sorcier. La Gazette a profité de la rediffusion des films de la saga sur TF1, aux mois d'avril et mai 2020, pour proposer des quiz sur leur site. Ces derniers ont créé un énorme trafic, que notre serveur Dobby a eu du mal à supporter. Le bureau a donc décidé de se tourner vers une nouvelle solution d'hébergement, avec la firme française o2switch.

En plus de multiplier nos capacités techniques, cette solution d'hébergement est bien moins chère que le serveur précédent, même si nous devons toujours conserver un petit serveur à côté, pour l'IRC et des outils de développement. Ce serveur reste chez OVH et s'appelle Kreattur.

Un déménagement de l'ensemble des sites hébergés par l'association sur cette nouvelle solution a été opéré par Casmir. La migration de la Gazette du Sorcier a été réalisée en mai, pour soulager le serveur Dobby, qui restait à disposition jusqu'au 31 juillet 2020. Les autres ont migré progressivement durant le mois de juillet.

### **Pôle Réseaux Sociaux**

Un plan de communication avait été développé mais malheureusement non mis en place. Des premières approches avec les Relations Moldues de Poudlard12 ont été réalisées pour expliquer et accompagner les différents projets.

### **Magenmagot**

Le Magenmagot a eu l'occasion de traiter 1 affaire avant sa refonte.

### **Autres**

L'association a été sollicitée par des membres de Poudlard12 dans le cadre d'un projet radio et des questions de financement. L'association a indiqué qu'elle invitait un tel projet à se développer via des plateformes gratuites (Youtube, Twitch...) et qu'elle pourrait par la suite soutenir financièrement le projet sur des sujets définis. La création d'une chaîne Youtube « Poudlard12 » est également envisagé et permettrait d'y mettre tous les contenus relatifs à Poudlard12.



## **IV. PROJETS POUR L'ANNÉE 2020-2021**

### **A. Événements IRL**

L'association souhaite participer à plusieurs événements IRL organisés en 2021.

- La septième édition du Bal des Sorciers et du Marché Magique, organisé par l'association Magical Events. L'évènement se déroulera du 27 au 28 mars 2021. Une discussion est actuellement en cours pour l'établissement d'un partenariat.
- La médiathèque de Puteaux fait appel à l'association pour animer une soirée Murder Party Harry Potter le 16 janvier 2021. Le projet ayant été accepté des deux parts, il convient maintenant de préparer cette soirée.
- La quatrième édition de l'école des Mimbus, organisée par l'association Mimble Mimbus et se déroulant du 13 au 16 mai 2021. Un partenariat digital est déjà mis en place et une potentielle présence sur le marché magique est actuellement en cours de discussion.

L'association étudiera toutes les invitations qui lui seront faites.

### **B. Rencontres Harry Potter**

Aucune rencontre n'est encore prévue au calendrier du prochain mandat.

Durant ce mandat, la personne responsable des rencontres devra essayer de renouveler la section dédiée aux rencontres sur Poudlard12 et la refonte de la charte des rencontres. Dans la continuité des projets entamés, la boîte à outils pour les organisateurs de rencontre sera approfondie.

### **C. Produits dérivés**

L'idée de proposer des produits dérivés est dans la continuité de porter l'association et Poudlard12 hors des murs de la communauté. Une consultation des membres de Poudlard12 a été réalisée via un sondage afin de déterminer les potentiels produits intéressants. Durant les prochaines semaines, une analyse approfondie du sondage, des produits et des potentiels devis permettront de faire le choix, ou non, d'un lancement de produits dérivés.

### **D. Escape Game**

L'idée de la conception d'un escape game par l'association est en cours de développement depuis de nombreuses années. Des échanges avec des professionnels ont montré qu'un escape game portatif était aujourd'hui le choix le plus judicieux pour l'association.

## **E. Communication sur les réseaux sociaux**

La mise en commun des forces de communication du pôle « Relations Moldues » de l'association et des « Relations Moldues » de Poudlard12 permettra de travailler plus étroitement sur la communication via les réseaux sociaux. Une réflexion sur les différents canaux sera menée ainsi que sur la viabilité actuelle des groupes de maison sur Facebook. Une discussion sur l'évolution des points de rencontres de la communauté sera également menée afin de répondre aux nouvelles attentes.

## **F. Accessibilité du site internet « Poudlard12 »**

L'accessibilité et l'ouverture à tous est un sujet particulièrement important pour l'association. Une réflexion devra être menée durant le prochain mandat avec l'équipe d'architecture et le Conseil d'Administration de Poudlard12 afin de connaître la faisabilité d'un tel projet pour rendre accessible le site à des personnes ayant des déficiences visuelles. Une boîte à outils pour les membres de Poudlard12 est également envisagée pour les sensibiliser à ce type de questions.

## **G. Charte fandom**

À l'initiative de Pantalaemon, le directeur de publication de la Gazette du Sorcier, un projet similaire au réseau potterien francophone et à notre tentative d'Ordre du Phénix est en train de voir le jour, afin de mettre en place une charte d'engagements et de bonnes pratiques pour les sites du fandom HP.

### *Préambule de la charte*

La Charte Potterhead a pour but de mettre en place un code de conduite et d'éthique commune aux signataires de celle-ci. Elle permet aux lecteurs, auditeurs, followers, fans et abonnés d'identifier les créateurs qui s'engagent auprès de leurs publics et du fandom, mais aussi de leurs cosignataires, à fournir un contenu respectueux.

Le contenu de cette charte touche majoritairement à la communication sur les réseaux sociaux, au fait de ne pas partager de fausses rumeurs, à la précision quant aux sources, au vol des idées, valeurs que l'association et le site défendent depuis des années.

Nous rejoindrons cette charte en tant que membre fondateur, ce qui nous permettra de participer à sa gestion et à l'adhésion de nouveaux membres à travers le temps.

## **H. Référencement de Poudlard12**

Une discussion sur le référencement de Poudlard12 dans les moteurs de recherche et les sites partenaires sera lancée afin d'augmenter la visibilité et le positionnement de Poudlard12.

## V. MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Le président met à disposition de l'assemblée le règlement et les propositions de modifications. Il expose ensuite les motifs du projet de modification du règlement. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée sur tous ces points et sur les modifications à apporter.

Le président met aux voix les résolutions à l'ordre du jour :

**L'article 4 (Délégation d'accès)** du règlement de l'association est ainsi rédigé :

### D.2 - Relations Moldues

Les responsables Relations Moldues ont à leur charge la gestion des réseaux sociaux de Poudlard12, des partenariats de l'association et de Poudlard12, ainsi que de la section « Rencontres IRL » de Poudlard12.

#### D.2.a - Réseaux sociaux

Les responsables Relations Moldues représentent Twelve Grimmauld Place et Poudlard12 sur les différents réseaux sociaux où l'association et le site sont représentés.

Ils travaillent pour ce faire avec les membres de l'équipe des Relations Moldues de Poudlard12, à qui ils délèguent la gestion et l'animation des différents réseaux sociaux de l'association et du site. Ils s'engagent à mettre en place de manière commune un plan de communication, discuté avec le bureau, et le mettre en application. Ce plan doit viser à faire connaître l'association, Poudlard12, ainsi que ses partenaires sur les réseaux sociaux.

Ils ne peuvent promettre des gains de quelque nature sans l'accord du bureau.

#### D.2.b - Rencontres IRL

Les responsables Relations Moldues sont chargés de superviser la section « Rencontres » de Poudlard12, et d'assister les organisateurs de rencontres officielles dans leur préparation s'ils en font la demande.

Ils s'engagent à étudier chaque demande de financement ou de projet de rencontres IRL de manière neutre, à aider les organisateurs à optimiser leur budget, à présenter chaque projet au bureau de l'association et à suivre la mise en place du projet.

Ils doivent également veiller à ce que les organisateurs de rencontres officielles respectent la charte des rencontres, et que les comptes rendus soient publiés dans un délai raisonnable.

#### D.2.c - Partenariats

Les responsables Relations Moldues sont en relation avec les partenaires de l'association et de Poudlard12 dans le cadre d'échanges ou de projets et cherchent de nouveaux partenaires pour l'association et le site.

Ils s'engagent à garder à jour la liste des partenaires de l'association et de Poudlard12 et de leurs coordonnées de contact, et à ne pas conclure de partenariat ou mettre en place de projets sans l'aval du bureau.

#### **D.4 - Magenmagot**

Les responsables du Magenmagot s'occupent de constituer et de superviser le Magenmagot. Cette instance est chargée, d'une part, d'analyser et de juger les infractions IRL du règlement au Poudlard12, et d'autre part d'analyser et de juger les réclamations et contestations de sanctions ou de décisions prises à l'encontre d'un membre par la Direction du Poudlard12.

Ils s'engagent à constituer un panel de membres du site, au sein duquel, pour chaque affaire, ils tireront au sort 5 membres afin de constituer le jury de l'affaire traitée.

Au cours du traitement d'une affaire, ils sont habilités à prendre contact avec les différentes parties, et sont tenus de faire respecter les délais de la procédure aux membres du jury, ces derniers étant les seuls à prendre part aux débats et à rendre un verdict.

Ils communiquent publiquement chaque verdict et chaque sanction prise pour chaque affaire traitée.

Les membres du panel et les responsables du Magenmagot acceptent de signer une charte, reprenant leurs engagements ainsi que la confidentialité dont ils doivent faire preuve pendant et après le traitement d'une affaire. Le non-respect de cette charte pourra déboucher sur une exclusion du panel et/ou un renvoi de la fonction de responsable.

**L'article 5 (Bureau de l'association)** du règlement de l'association est ainsi ajouté et rédigé :

Conformément à l'article 10 des statuts de l'association, Twelve Grimmauld Place est administrée entre deux assemblées générales par un bureau comprenant des membres élus pour un an par l'assemblée générale. Ces membres sont rééligibles. Le bureau est renouvelé chaque année.

#### **A - Rôles du bureau**

Le bureau a pour mission d'animer l'association, de soutenir les responsables de pôles dans leur tâches et projets, et de représenter publiquement, moralement et juridiquement l'association.

Le président/La présidente, représente l'association sur le plan légal et est la personne habilitée pour agir au nom de l'association.

Le secrétaire/La secrétaire, s'occupe de la gestion administrative de l'association en veillant à son bon fonctionnement matériel, administratif et juridique.

Le trésorier/La trésorière, est en charge de la gestion des comptes de l'association et de sa politique financière.

## **B - Missions annexes**

En plus de son rôle et responsabilités au sein de l'association, le bureau a pour missions annexes :

- De conseiller la direction de Poudlard12 quand elle en a besoin.
- De superviser le recrutement du Directeur/Directrice de Poudlard12 lorsqu'il ou elle quitte ses fonctions sans avoir nommé une personne à son remplacement, et d'assurer la transmission des accès à la personne nommée une fois le recrutement achevé.
- D'interroger la direction sur des points clefs en fonction des besoins.
- D'effectuer des points régulier avec la direction concernant la gestion de Poudlard12.

## **C - Transparence du bureau**

Pour des raisons de transparence, et afin d'éviter tout conflit d'intérêts, les membres du bureau ne peuvent pas avoir de poste au sein de la direction de Poudlard12.

## **D - Accès techniques**

Le bureau ne détient pas d'accès permanent d'administration sur Poudlard12, mais pourra y avoir accès grâce au concours de l'administrateur système à la demande de la direction du site ou en cas de nécessité absolue.

## **E - Accès IRL**

Afin de garantir la pérennité des projets, outils et initiatives mises en place pour aider à la gestion de l'association et de Poudlard12, le bureau conservera une copie des accès :

- À la page Facebook de Poudlard12.
- Aux groupes Facebook des maisons.
- Au compte Twitter de Poudlard12.

*La modification du règlement est approuvée par l'assemblée à l'unanimité des voix.*

## VI. RENOUVELLEMENT DU BUREAU ET DES COMMISSIONS

### A. Renouvellement du bureau

- Présidente : Ophélie MICHEL
- Trésorier : Thierry BOISSEAU
- Secrétaire : Marine ZICKENHEINER

### B. Renouvellement des commissions

- Administration système : Thierry BOISSEAU, Baptiste PUHL
- Relations Moldues : Baptiste PUHL, Ophélie MICHEL
- Magenmagot : Baptiste PUHL
- Pôle Juridique : Claire HALES JENSEN

## VII. QUESTIONS DIVERSES

La cotisation reste fixée à 5€ et l'association continue d'utiliser la plateforme HelloAsso pour gérer les adhésions en ligne.

Marie BRUN demande s'il est possible de créer des cartes de membres digitales. L'assemblée approuve cette idée et la création d'une carte digitale est à développer.

Un mail pour inviter les membres actuels à ré-adhérer sera envoyé sous peu.

Ophélie MICHEL propose la création de « carte de visite » de l'association et Poudlard12 afin de pouvoir les distribuer facilement lors de rencontres. L'assemblée répond favorablement à cette idée qui devra être développer en terme de format, information et budget.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h45.*

Le Président de séance  
Baptiste PUHL

La Secrétaire de séance  
Ophélie MICHEL